



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La CFDT a participé à une bilatérale le 12 mars 2019 suite à la RDSL du 4 mars dernier.

La CFDT a défendu sa position sur la brigade mixte :

Pour rappel, cette brigade a été créée dans un but social, afin de permettre aux agents qui ont des difficultés passagères ou non de pouvoir trouver un équilibre vie professionnelle/vie privée et de pouvoir se retourner. Que deviendront les agents qui n'ont pas de moyens de garde pour leurs enfants ? (périscolaire ouvrant à 7h30....)

Pour la CFDT, il n'est pas question de changer les horaires de cette brigade.

La CFDT a demandé le maintien de la nuit à 8h15 par nuit.

Réponse de la Direction : « nous allons voir si c'est possible légalement sachant que ce sera la dernière fois. Il n'y aura plus de dérogation possible. Aux prochaines négociations d'horaires, ce sera 8h. »

Pour les changements d'équipe et la création de la nouvelle équipe nuit, la CFDT veut que soit privilégié le volontariat.

GTM : la CFDT demande à la Direction de voir pour une réduction de délai pour le paiement des heures supplémentaires.

Sur les UAP, la CFDT restera vigilante sur le roulement des positions de travail afin d'éviter les TMS. La CFDT demande une vraie reconnaissance des animateurs. La CFDT reste contre l'objectivation des agents et la mise en concurrence des équipes.



Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.



Contacts : *Thierry Vilboux (Matin).*

Fabienne Roussel (S3c).

02-51-84-90-20.

cfdt.picnantes@gmail.com

<https://www.cfdtlaposte.com>